



La Mairie de Veyrac recrute 3 agents recenseurs



Dans le cadre du prochain recensement de la population, du 16 janvier au 15 février 2025, la Mairie du Veyrac recrute 3 agents recenseurs pour dénombrer les habitants, dans un cadre légal.

L'objectif des agents est d'informer de l'existence du recensement, de prendre contact et de recueillir les questionnaires des habitants aux adresses qui sont dans le périmètre confié.

Le poste peut être pourvu par toute personne majeure.

Missions

- Se former à la technique du recensement (formations obligatoires - une journée – début novembre et 2 demi-journées début janvier)
- Effectuer les travaux d'intersession (repérer les adresses du secteur, assurer la communication locale...)
- Déposer les documents et proposer aux habitants d'y répondre en ligne
- Récupérer les questionnaires auprès des habitants, les vérifier et relancer si besoin
- Compléter le carnet de suivi de collecte et rendre compte régulièrement

Conditions d'exercice

- Activité exercée sous le contrôle de la mairie
- Grande disponibilité en journée, soirée et le samedi sur toute la période du recensement
- Très bonne connaissance de la commune
- Soumis au secret professionnel
- Condition physique (marche...)
- Être à l'aise avec l'administratif et l'informatique
- Posséder un téléphone portable (réception de sms)
- Aucun diplôme est exigé

Compétences requises

- Savoir : rigueur et organisation
- Savoir-faire : Sens du relationnel, faculté d'adaptation, esprit d'initiative...
- Savoir-être : neutralité, discrétion, persévérance et confidentialité, assiduité et implication

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser jusqu'au 25 octobre 2024 : à Monsieur le Maire, 1 Place de la Mairie 87520 VEYRAC ou secretariat@veyrac.fr